



Direction régionale de l'alimentation,  
de l'agriculture et de la forêt

Limoges, le 20 avril 2020

Service Régional de la Forêt et du Bois

Dossier suivi par : Christophe PETIT  
Tél. : 05 55 12 92 24

Courriel : christophe.petit@agriculture.gouv.fr  
serfob.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr

**Attestation portant renouvellement de l'agrément de Gestionnaire Forestier Professionnel  
pour l'établissement de projets forestiers et plans simples de gestion  
DRAAF Nouvelle-Aquitaine**

Vu le Code forestier, notamment ses article L. 315-1 et D. 314-3 à 8 ;  
Vu le dossier déposé par Madame **Susanne BRAUN** le 24/02/2020 et déclaré complet le 28/02/2020  
Vu l'attestation portant l'agrément de gestionnaire forestier professionnel délivré par le préfet de  
Nouvelle-Aquitaine ;  
Vu l'avis du Centre National de la Propriété Forestière de Nouvelle-Aquitaine en date du 27/03/2020  
Après examen des qualifications et de l'expérience professionnelle de Madame **Susanne BRAUN** en  
matière de gestion forestière ;

**Atteste**

La qualité de gestionnaire forestier professionnel est reconnue à Madame **Susanne BRAUN** pour  
une durée de cinq ans. Cette attestation est valable jusqu'au **27/03/2025**.

Cette qualité assure uniquement que le gestionnaire forestier professionnel susnommé remplit les  
critères exigés par le Code forestier en terme de diplôme et d'expérience professionnelle.  
Conformément aux dispositions de l'article D. 314-8 du code forestier, le gestionnaire forestier  
professionnel et, le cas échéant, l'entreprise dans laquelle il travaille, ne peuvent acheter directement  
ou indirectement les bois issus des forêts qu'ils gèrent sous mandat de gestion.  
Ces dispositions ne sont pas applicables aux sociétés coopératives qui ont un objet conforme à  
l'article L. 332-6 et dont les salariés sont titulaires de l'attestation reconnaissant la qualité de  
gestionnaire forestier professionnel dans leurs relations avec leurs adhérents.

Pour la préfète de la région Nouvelle-Aquitaine  
Pour le directeur régional de la forêt et du Bois  
L'adjoint à la Cheffe du Serfob

  
Nicolas LECOEUR

Madame **Susanne BRAUN**  
Coulrier  
975 Route de Donzenac  
19270 SAINTE FEREOLE